



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Entreprises: Marne

Question écrite n° 36582

### Texte de la question

M Jean Reyssier attire l'attention de M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme sur le devenir de l'entreprise Kohler de Reims, fabricant de matériel sanitaire ou une nouvelle vague de licenciements vient d'atteindre 77 salariés. Pour mémoire, les effectifs qui étaient de 830 en 1979 ont été ramenés à moins de 300 au 1er janvier de cette année. Dans deux questions écrites (no 7411 du 11 août 1986 et 28253 du 13 juillet 1987), il avait eu l'occasion d'alerter son ministère sur la décision prise par le groupe Paribas, alors actionnaire public de cette société, de céder ses parts au groupe américain Kohler et Co l'un des géants mondiaux de produits sanitaires. Aujourd'hui, la stratégie de ce groupe coïncide avec l'analyse qu'il faisait à l'époque. Celle-ci ne se préoccupe que de ses intérêts à l'échelle mondiale, sacrifiant des secteurs entiers d'activité, dont toute une gamme de produits fabriqués à Reims. Les salariés du groupe, conscients que cette politique conduit à un échec, ont élaboré une série de propositions qui peuvent se résumer de la manière suivante : 1o définir une politique commerciale cohérente basée non plus sur un seul produit mais sur l'ensemble du portefeuille produits de CIPS avec comme objectif de maintenir et développer les marchés à l'exportation ; 2o accélérer le renouvellement des gammes ; 3o donner à l'établissement remois les moyens techniques (machine à commande numérique par exemple) afin d'être plus compétitif sur certains niveaux de gamme ; 4o donner à l'établissement les moyens d'un effort publicitaire promotionnel à la hauteur de celui fourni par les concurrents. Ces propositions, si elles étaient appliquées, permettraient le maintien des activités sur le site de Reims et participeraient ainsi à rétablir l'équilibre de la balance commerciale fortement déficitaire dans ce secteur. Aussi, compte tenu de la responsabilité qu'il porte en ayant autorisé le groupe américain Kohler à devenir l'actionnaire principal de la CIPS, il lui demande ce qu'il compte faire pour préserver l'activité de cette société et l'intégralité des emplois qui y sont liés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Reyssier Jean](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36582

**Rubrique :** Chimie

**Ministère interrogé :** industrie, PTT et tourisme

**Ministère attributaire :** industrie, PTT et tourisme

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 1988, page 669